

ANNEXE 2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de LIMOGES FOURCHES	Délimitation du tronçon				Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin			
	Déviation D471				4	30	
	Départementale 402	3	+ 920	6	+ 490	3	100

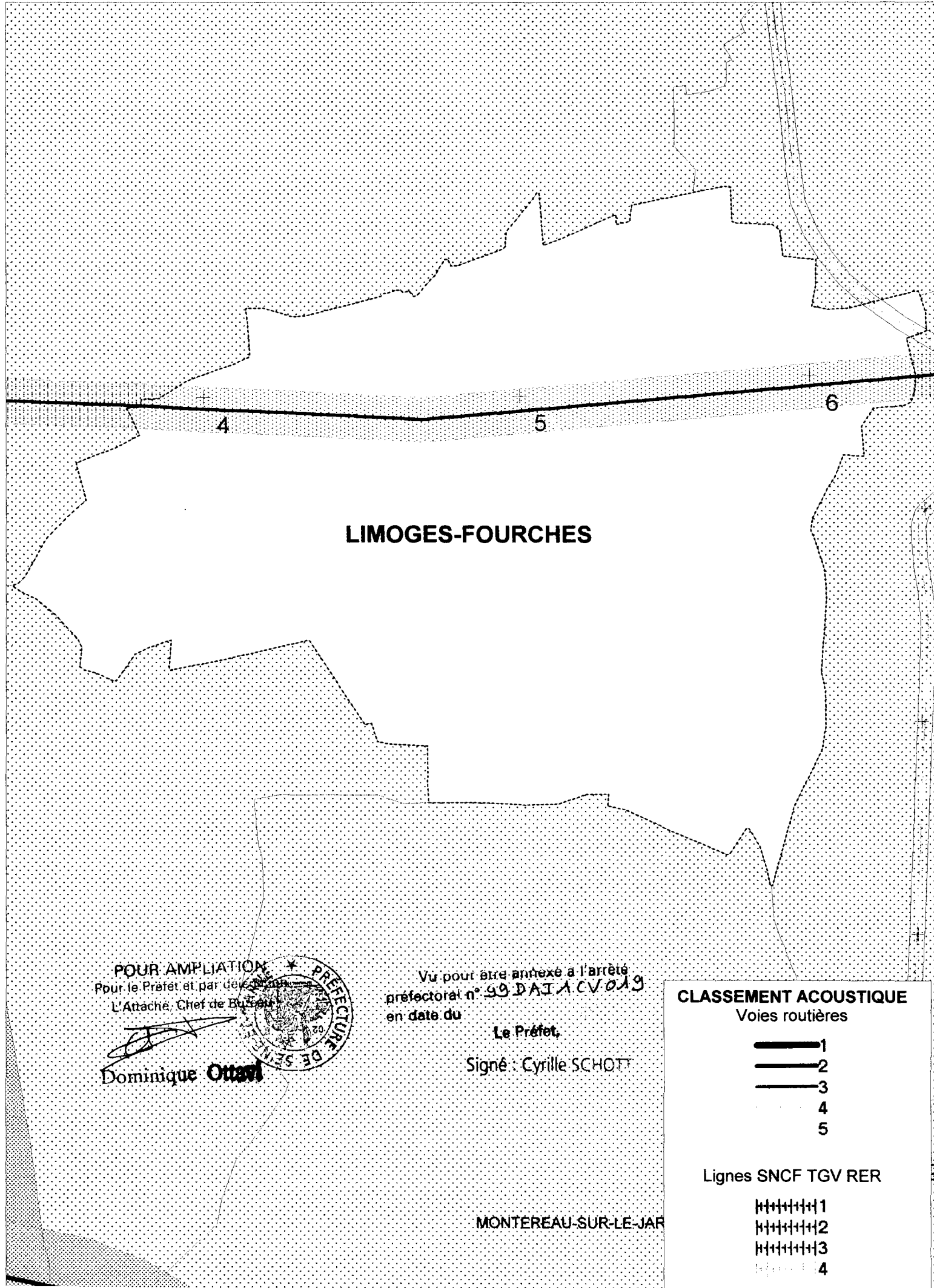
POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAI 1 CV 019
en date du 15 FEV. 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT



LIMOGES-FOURCHES

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégué
 L'Attaché, Chef de Bureau

[Signature]
Dominique Oussif

PREFECTURE DE SEINE-SAINE-DENIS

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99.DAIA.CV.019
 en date du

Le Préfet,
 Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE
 Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++1
- +++++2
- +++++3
- +++++4

MONTEREAU-SUR-LE-JAR